

Séance publique du 18 décembre 2000

Délibération n° 2000-6064

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Autorisation de dépôt d'un permis de construire par la société Elige sur les parcelles de terrain communautaires situées 82 et 84, rue Francis de Pressensé**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société Elige souhaiterait construire un ensemble immobilier 84, rue Francis de Pressensé à l'angle du 4, rue Hippolyte Kahn à Villeurbanne.

La réalisation de ce projet nécessite l'acquisition d'une partie des parcelles communautaires situées 82 et 84, rue Francis de Pressensé et cadastrées sous les numéros 275 et 276 de la section M pour une superficie d'environ 160 mètres carrés.

Les modalités juridiques et financières de la cession de ces terrains par la Communauté urbaine n'ont pas encore été formalisées.

Toutefois, la société Elige sollicite l'autorisation par la communauté urbaine de Lyon de déposer, d'ores et déjà une demande de permis de construire sur ce terrain ;

Vu ladite demande de permis de construire ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Autorise la société Elige à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de construire sur ledit terrain.

Cet accord ne permet pas à la société Elige d'entreprendre de quelconques travaux de construction qui pourraient être autorisés sur ledit terrain.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,